

Marine a choisi le déshonneur pour ne pas avoir la guerre, elle aura les deux

écrit par Gilles La Carbona | 1 avril 2025





MLP écartée de la prochaine élection présidentielle. L'info ne manque pas de faire réagir et pour cause, puisque les juges laissent une impression de justice à pas variable.

Marine Le Pen va faire appel, mais il n'existe aucun moyen de suspendre l'exécution provisoire, selon son avocat. Immédiatement, il y a ceux qui contestent la décision qu'ils considèrent comme politique, à l'instar de ce qui s'est passé en Roumanie, bien que le camp de Marine Le Pen ne se soit pas vraiment insurgé au moment de l'événement. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'au RN on a été discret.

Vous souvenez-vous de prises de paroles contre la décision d'écartier le candidat arrivé en tête lors du premier tour ? Elles auraient dû être multiples, virulentes, rien... Mais c'était loin et en gros tout le monde s'en est lavé les mains. **A présent c'est en France, et là, certains se réveillent. On crie au**

complot, au gouvernement des juges. Certes, on peut constater que cette justice apparaît comme très sévère avec ceux qui dérangent. « La justice est indépendante »... oui, surtout avec les gens de l'opposition. « La justice est exemplaire »... oui, surtout avec les Gilets-Jaunes. « La justice n'a pas à tenir compte de la rue »... oui, surtout avec Marine Le-Pen.

Fillon en 2017, MLP aujourd'hui. Curieusement, pour le même type d'affaire, Bayrou s'en était très bien sorti. Puis il y a les partisans de l'exemplarité. Eux non plus n'ont pas toujours montré autant de pugnacité dans le traitement d'affaires louches. Selon qui était sur la sellette, il y avait même une grande mansuétude. **L'indignation à géométrie variable est devenue en politique une habitude, un peu comme quand on défend l'idée de démocratie. Une Valérie Hayer, par exemple, n'hésite plus à dire qu'il faut enlever le droit de vote à la Hongrie parce qu'elle ne suit pas les décisions de chef de la Mafia Bruxelloise. Pour elle, c'est ça la démocratie !** Et elle ne voit même pas où est le problème dans son raisonnement.

Pour l'inéligibilité de MLP c'est la même chose. Mérite-t-elle sa sanction ? Peut-être oui, si elle a fraudé, mais c'est là que le doute s'immisce et que la sentence ressemble plus à une exécution politique qu'à autre chose.

Il y a eu détournement de fonds sans enrichissement personnel, étrange. On lui reproche d'avoir fait travailler des assistants parlementaires européens pour le compte du parti et non dans le cadre des institutions de l'UE. La frontière entre les deux est bien tenue tout de même. **S'ils travaillent pour l'UE ils n'en sont pas moins rattachés à un parti. Et plus ou moins tout le monde le fait...**

Elle s'est compromise avec la Macronie

Ce qu'il y a de choquant, c'est cette soudaine sévérité car en face d'elle, se pavanent des clients qui sont loin d'être des oies blanches. Rien qu'au Conseil constitutionnel, entre l'ancien président Fabius, le nouveau Ferrand, qui a bénéficié d'une prescription, ce qui n'enlève pas la faute, et ne fait pas de son auteur un innocent pour autant, et Juppé, cela commence à faire beaucoup de monde au passé douteux qui n'ont pas été inquiétés... ou pas trop. Si l'on s'amuse à faire le même exercice pour les députés ou sénateurs, on va avoir de sacrée surprise aussi.

Mais revenons au mois de janvier. MLP a choisi de sauver Bayrou et un peu plus tard de laisser Ferrand devenir président du Conseil constitutionnel. L'homme en échange, devait lui assurer la clémence des institutions et la possibilité d'être une nouvelle fois l'honorable perdante de 2027 ! Pour le moment il semble bien que la promesse ne soit pas tenue, et qu'elle ne puisse pas l'être. Sauf à gagner son procès en appel, on ne voit pas au nom de quoi Ferrand pourrait inverser le jugement, sans s'opposer à ce qu'il prétend défendre, l'État de droit, qui porte de plus en plus mal son nom. De toute façon, la procédure en appel, c'est deux ans de délai et il est improbable que l'on tienne ce genre de procès en pleine campagne présidentielle. **Sur le calendrier, elle est cuite et si elle gagne en appel, ce sera après la présidentielle.**

En réalité, elle s'est compromise avec la Macronie et comme nous l'avions écrit, cette dernière qui n'a aucune parole, comme nous l'avions encore écrit, vient de la torpiller, ce que nous avons également écrit. Ferrand ne pourra rien et il est évident qu'il le savait et qu'il l'a roulée dans la farine. Devait-elle sacrifier l'avenir de la France pour le sien, dans une naïveté qui

frôle la niaiserie ? La réponse s'avance d'elle-même. Nous lui avons conseillé, au RPF, de faire tomber les premiers Ministres les uns derrière les autres, de ne pas laisser passer Ferrand. Le résultat aurait été le même au tribunal, mais au moins, elle aurait la tête haute. **Elle a choisi le déshonneur pour ne pas avoir la guerre, elle a les deux.**

Peut-on réellement continuer à penser que notre république est digne des enjeux qui l'attendent quand on assiste à ce spectacle, où, entre la corruption et les malversations, il ne semble plus y avoir de place pour l'honnêteté et la droiture. D'un côté nous avons des politiques qui pratiquent les magouilles en tous genres, et de l'autre nous avons une justice qui semble rendre des verdicts sous le coup de directives extérieures et pas par souci d'équité. Que peut-il rester au RN dans ces conditions pour faire valoir son indignation et sa révolte ? La stratégie du RN, qui s'est obstiné à sauver Bayrou aura montré ses limites. On peut aussi constater que cette opposition contrôlée l'est jusqu'au moment où elle est en passe de gagner vraiment. Tant qu'elle reste en seconde position, on la tolère... Mais dès lors que la première place lui est promise, il convient de l'écartier. **Le RN continuera-t-il, dans sa volonté d'accepter tout et n'importe quoi, d'éviter de censurer Bayrou, voire de refuser de destituer Macron ?** On le taxera de revanchard, oui et alors, qu'il le soit ou pas, c'est toujours lui qui perd, il serait peut-être temps qu'il change son fusil d'épaule et de passer à l'opposition frontale, ce que nous lui avons toujours conseillé.

Du côté de l'exécutif, on peut toujours faire le procès de Poutine qui emprisonne ses opposants, chez nous on fait pareil, mais on n'assume pas, on s'abrite derrière la loi et la justice exemplaire, le verbiage, à l'opposé

des actes, comme toujours en macronie. Depuis l'international, on scrute la France et on n'y voit plus la démocratie. Vance, le vice-président américain et Poutine le Russe, malgré tout ce qu'on peut leur reprocher par ailleurs, ont bien raison quand ils disent que les dirigeants européens craignent leurs peuples. Ils craignent pour leurs postes, pour leurs vies et d'avoir à rendre des comptes et dans une fuite en avant impensable, en sont à supprimer, par des moyens en apparence légaux, tous ceux qui pourraient les mettre en péril.

Blog du RPF

Rassemblement du Peuple Français

Le groupe Telegram du RPF :

https://t.me/R_P_France

Par **Gilles La-Carbona** : secrétaire national du RPF au suivi de la vie parlementaire